



COMMUNIQUE DE PRESSE

- CNGE – CSMF - FMF - MG France –SML - SNEMG - UFML

Paris, le 19/07/23

La quatrième année de spécialité des futurs généralistes ne peut pas être orchestrée par l'hôpital

La 4^e année d'internat en médecine générale a été instituée pour permettre aux futurs généralistes de se perfectionner dans leur spécialité : les soins de premiers recours en population générale. Par conséquent l'hôpital, lieu de second recours et d'hypertechnicité, ne peut servir de modèle aux futurs généralistes, qui n'ont par ailleurs pas vocation à pallier l'insuffisance des effectifs hospitaliers.

La spécialité médecine générale, dont l'expertise est le suivi de la personne dans la proximité, la globalité et la continuité, a trop longtemps souffert d'être considérée comme le parent pauvre de la médecine, avec des étudiants utilisés pour faire fonctionner, à faible coût, les services hospitaliers.

L'expertise supposée des médecins hospitaliers sur tous les sujets qu'ont à connaître les futurs généralistes interroge... La coordination des soins de ville, par exemple, ne s'apprend pas à l'hôpital, pas plus que la gestion d'un cabinet médical, la prévention ou le suivi des enfants en population générale.

La 4^e année de spécialité, dixième année d'études médicales, n'est utile que si elle prépare mieux les internes, après neuf années d'études encore essentiellement hospitalières, à ce que sera leur métier : **médecin généraliste en ambulatoire.**

Les représentants des professionnels et les universitaires de médecine générale, signataires du communiqué, soutiennent les internes de médecine générale qui veulent apprendre leur métier sur leur futur terrain d'exercice, et non servir d'intérimaires à bas coût pour des services en mal de recrutement.

Les textes d'application de la 4^e année de médecine générale devraient être déjà connus et publiés, afin de ne plus laisser place ni au sabotage ni à une polémique stérile.

Contacts presse.

CNGE – Collège National des Généralistes Enseignants – Pr. Olivier SAINT-LARY – o.saintlary@cnge.fr

CSMF – Confédération des Syndicats Médicaux Français – Dr. Franck DEVULDER – franck.devulder@csmf.org

FMF – Fédération des Médecins de France – Dr. Patricia LEFEBURE – patricia.lefebure@wanadoo.fr

MG France – Dr. Agnès GIANNOTTI – president@mg-france.fr

SML – Syndicat des Médecins Libéraux – Dr. Sophie BAUER – docteur.s.bauer@gmail.com

SNEMG – Syndicat National des Enseignants de Médecine Générale – Dr. Philippe SERAYET – p.serayet@snemg.fr

UFML – Union Française pour une Médecine Libre – Dr. Jérôme MARTY – president@ufml-syndicat.fr